

SESSION 2023

INSCRIPTIONS AUX CONCOURS DU 1^{ER} DEGRÉ

**Suite à décision ministérielle,
les inscriptions sont prolongées jusqu'au
Vendredi 2 décembre 2022, 12 h 00.**

- **CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES (CRPE)**
(externe, troisième concours, second concours interne)

Enseignement public et privé

Réforme du CRPE : arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

- **PREMIER CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES**
 - enseignement public : concours **strictement réservé** aux seuls instituteurs titulaires de l'Etat
 - enseignement privé : concours **strictement réservé** aux instituteurs en contrat définitif

Se renseigner, s'inscrire :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>



Aucune modification d'inscription ne sera acceptée après le vendredi 2 décembre 2022 - 12 h 00

L'INSCRIPTION À UN CONCOURS EST UNE DÉMARCHE INDIVIDUELLE.

IL APPARTIENT AUX CANDIDATS DE S'INSCRIRE PAR EUX-MÊMES.